



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

LES CENTRES D'EXCELLENCE
PROFESSIONNELLE



 Informations valables à la date de l'enregistrement, le 23 avril 2021

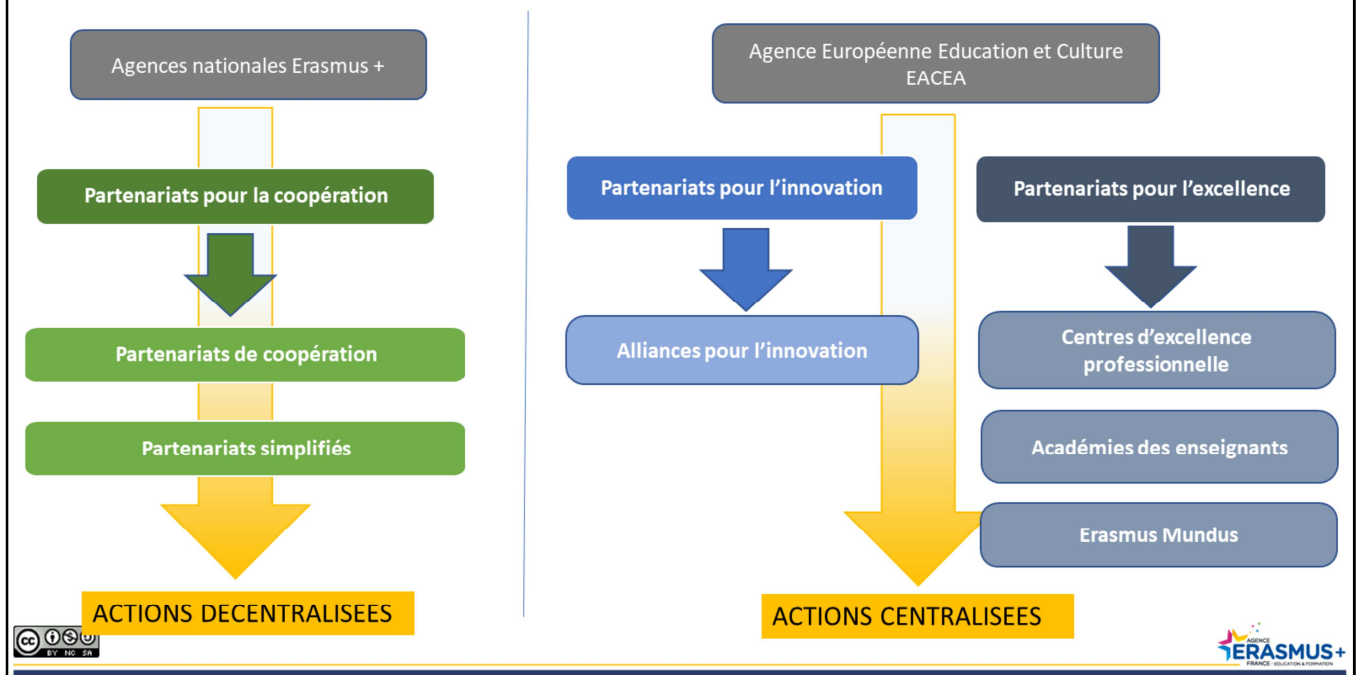
Bonjour, je suis Gabriel Moreau, chargé de promotion Erasmus + sur le secteur de l'EFP. Bienvenue dans ce webinaire consacré à la présentation des Centres D'excellence professionnelle.

L'objectif de ce webinaire est de vous donner les principales caractéristiques de cette action. Ces informations sont valables à la date de l'enregistrement de cette séquence. Des informations plus complètes seront données par l'Agence Européenne Education et Culture qui finance cette action.

Cette présentation n'engage aucunement la Commission européenne.

Enfin, les documents de référence pour cette action sont en version anglaise.

AC2 : LES OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION



Comme vous le voyez, il y a plusieurs types de projets possibles dans l'action clé 2 du programme Erasmus +.

Il existe des projets décentralisés qui sont financés par les agences nationales Erasmus +. Deux types de projet sont possibles : les Partenariats de coopération et les partenariats simplifiés. Sachez que l'agence française a mis en ligne un webinaire sur ces deux types partenariats.

Il existe également des actions centralisées qui sont pilotées et financées par l'agence européenne éducation et culture à Bruxelles. En acronyme : l'EACEA.

Deux grands types de partenariat sont proposés : les partenariats pour l'innovation, il s'agit des alliances pour l'innovation. Et des partenariats pour l'excellence avec 3 types de projets : les centres d'excellence professionnelle, les académies des enseignants et Erasmus Mundus.

Ce webinaire est consacré à la présentation des centres d'excellence professionnelle. Les alliances pour l'innovation et Erasmus Mundus sont présentés dans deux autres webinaires.

LES CENTRES D'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE Centres of Vocational Excellence (CoVEs)



Nous commençons la présentation des centres d'excellence professionnelle.
En anglais: centres of vocational excellence. Et en acronyme: CoVEs.
Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à visionner la vidéo de présentation des CoVEs et des alliances pour l'innovation réalisée par Michèle Grombeer, chef de secteur sur les compétences à l'agence européenne pour l'éducation et la culture, l'EACEA. Cette vidéo est disponible sur la même page que ce webinaire.

OBJECTIFS

→ Favoriser l'excellence dans la formation professionnelle : adapter les compétences à l'évolution des besoins économiques et sociaux.

→ Développer des plateformes pour rassembler des centres d'excellence professionnelle.



Pour une économie innovante, inclusive et durable



Nous observons des changements rapides dans la société (climatique, numérique, technologique). L'enjeu pour la formation professionnelle est d'accompagner ces changements en développant sa capacité d'innovation. Pour répondre à l'évolution rapide des besoins en matière de compétences, il est nécessaire de faire évoluer l'offre de formation et de développer entre autres des méthodes d'enseignement en partenariat avec les entreprises.

L'initiative sur les centres d'excellence professionnelle définit une approche ascendante de l'excellence où les organismes d'enseignement et de formation professionnels sont capables d'adapter rapidement l'offre de compétences à l'évolution des besoins économiques et sociaux. On entend par excellence la garantie de compétences de grande qualité qui permettent des emplois de qualité et qui répondent aux besoins d'une économie innovante, inclusive et durable.

Cette action soutient donc la mise en place et le développement progressifs de plateformes européennes de centres d'excellence professionnelle, qui vont contribuer au développement régional, à l'innovation et aux stratégies de spécialisation intelligente. Ces plateformes permettront de développer des collaborations transnationales entre les centres d'excellence.

2 NIVEAUX

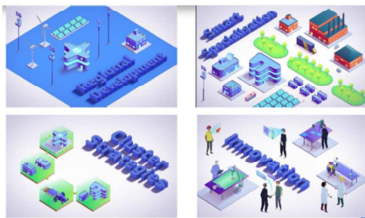
National

- Intégrer ces centres dans des écosystèmes d'innovation et de compétences locaux/régionaux
- Intégrer ces centres dans le triangle formation/recherche/entreprise
- Développer des stratégies de spécialisation intelligente

Transnational

Plateformes pour relier les centres qui partagent :

- Un intérêt commun sur des secteurs spécifiques
- Ou pour relever des défis sociétaux




Ces centres d'excellence professionnelle fonctionneront à deux niveaux :

1. Au niveau national dans un contexte local donné, en intégrant les centres dans les écosystèmes d'innovation locaux/régionaux et en les reliant au niveau européen.
2. Au niveau transnational par le biais de plates-formes de centres d'excellence professionnelle afin d'établir des points de référence pour la formation professionnelle en rassemblant les centres qui partagent :
 - Un intérêt commun dans des secteurs spécifiques (par exemple l'aéronautique, les technologies vertes, les TIC, la santé, etc.)
 - Ou des approches innovantes pour relever les défis sociétaux (par exemple, le numérique, l'intelligence artificielle, le développement durable, l'intégration des migrants, le développement des compétences des personnes ayant un niveau de qualification peu élevé, etc.)

POUR QUI ?

Organismes d'EFP
Etablissements d'Enseignement Supérieur
Entreprises
Autorités nationales/régionales
Chambres consulaires
Structures pour l'emploi
Instituts de recherche
...



Écosystème
de
compétences

Le candidat : une organisation d'un pays du programme



Toute organisation participante légalement établie dans un pays programme peut être le candidat. Cette organisation présentera la candidature au nom de toutes les organisations impliquées dans le projet.

Les organisations participantes peuvent être des organismes de formation professionnelle initiaux et continus, des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des autorités nationales/régionales, des chambres consulaires, des structures pour l'emploi, des instituts de recherche, des partenaires sociaux, des associations etc...

Ces organisations constitueront les écosystèmes de compétences et d'innovation dans chaque pays qui participera au projet.

COMPOSITION DU PARTENARIAT

Au moins 8 partenaires à part entière issus d'au moins 4 pays du programme Erasmus + :

- Au moins une entreprise
- Au moins un organisme EFP (secondaire et/ou SUP)



+ Participation possible des pays partenaires



Partenaires à part entière



Partenaires associés



Le partenariat doit comprendre au moins 8 partenaires à part entière issus d'au moins 4 pays du programme Erasmus+ (dont au moins 2 États membres de l'UE). Vous trouverez la liste de ces pays dans la partie A du Guide Erasmus + 2021.

Chacun de ces 4 pays doit associer :

- a) au moins une entreprise ou une organisation représentative du secteur, et
- b) au moins un prestataire d'enseignement et de formation professionnels (du niveau secondaire et/ou supérieur).

La participation des pays partenaires, c'est-à-dire hors les 33 participants au programme, est possible. Vous trouverez également la liste des pays partenaires à la rubrique « pays éligibles » dans la partie A du Guide Erasmus + 2021.

Les partenaires peuvent être des partenaires à part entière, c'est-à-dire des partenaires qui vont contribuer activement au projet et recevoir un financement. Il peut aussi y avoir des partenaires associés qui vont participer au projet mais sans recevoir de financement.

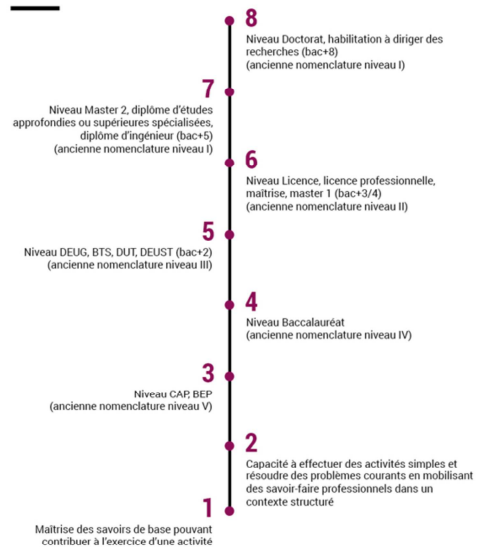
POINT D'ATTENTION

Les CoVEs sont destinés aux organismes d'EFP du niveau 3 à 8 du CEC.



Les demandes qui se concentrent sur les niveaux 6 à 8 doivent comprendre au moins un autre niveau de qualification (entre 3 et 5 du CEC) ainsi qu'une forte composante de formation en situation de travail.

8 niveaux de qualification

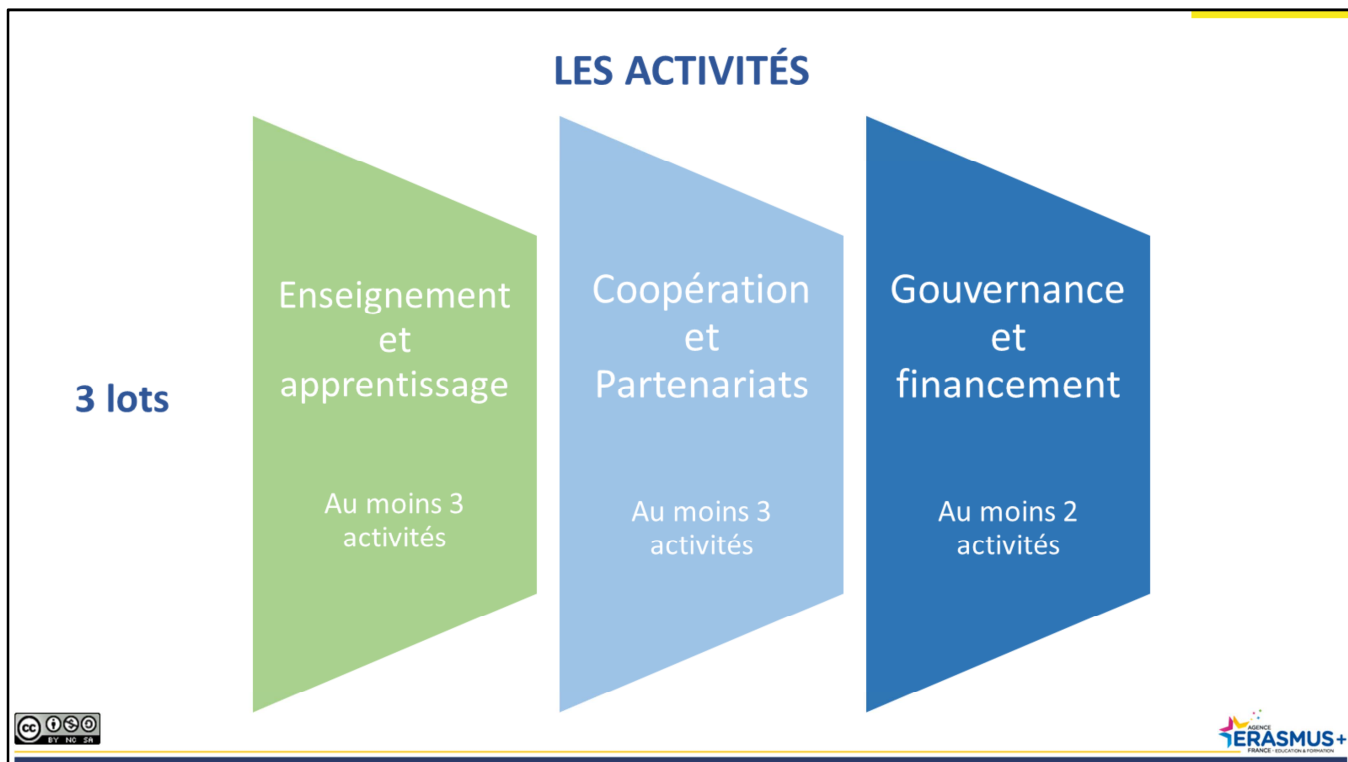


Un point d'attention important :

Les Centres d'excellence professionnelle sont destinés aux organismes d'EFP du niveau 3 à 8 du cadre européen des certifications. Je vous rappelle que notre national de certification correspond désormais au cadre européen des certifications.

Cependant, les projets qui se concentrent sur les niveaux de 6 à 8 doivent inclure au moins un autre niveau de qualification entre le niveau 3, qui correspond au CAP et le niveau 5, qui correspond à un Bac + 2.

Ces projets doivent également inclure une forte composante d'apprentissage en milieu professionnel.



Les CoVEs comprennent un ensemble d'activités à mettre en œuvre. Ces activités sont regroupées en 3 lots.

Vous trouverez dans le guide des exemples d'activités pour ces 3 lots, une liste complète de ces activités sera fournie dans une annexe de la candidature.

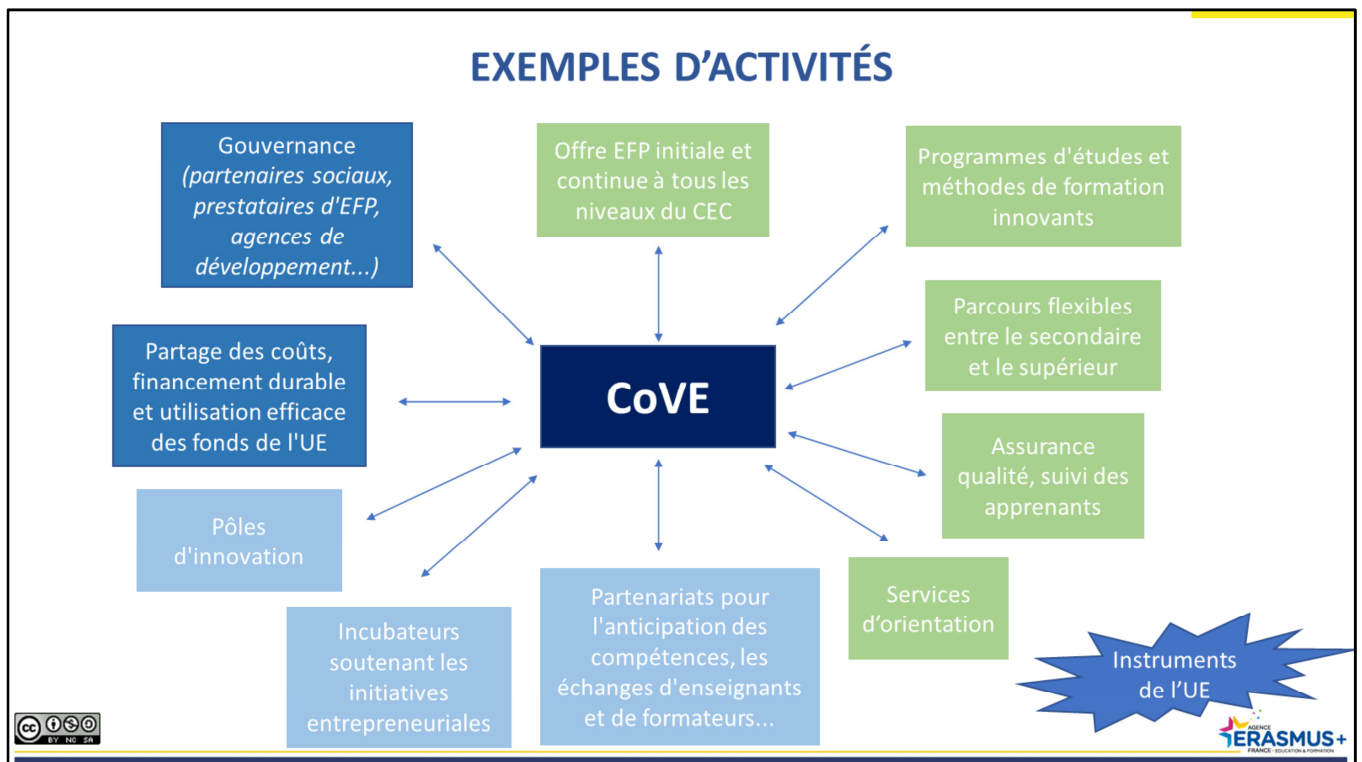
Nous verrons dans la diapositive suivante des exemples d'activités.

Le lot 1: Enseignement et apprentissage : au moins 3 activités parmi celles proposées devront être mises en œuvre.

Le lot 2 : Coopération et partenariats : au moins 3 activités parmi celles proposées devront être mises en œuvre.

Le lot 3: Gouvernance et financement : au moins 2 activités parmi celles proposées devront être mises en œuvre.

Les activités qui seront retenues dans la candidature devront être en cohérence avec les objectifs du projet et auront un impact direct sur les résultats.



Voici quelques exemples d'activités :

Pour le lot 1, Enseignement et apprentissage (en vert): Acquisition de compétences adaptées au marché du travail, création de programmes de formation innovants (y compris à distance) et centrés sur l'apprenant ou encore la création de parcours flexible entre le secondaire et le supérieur...

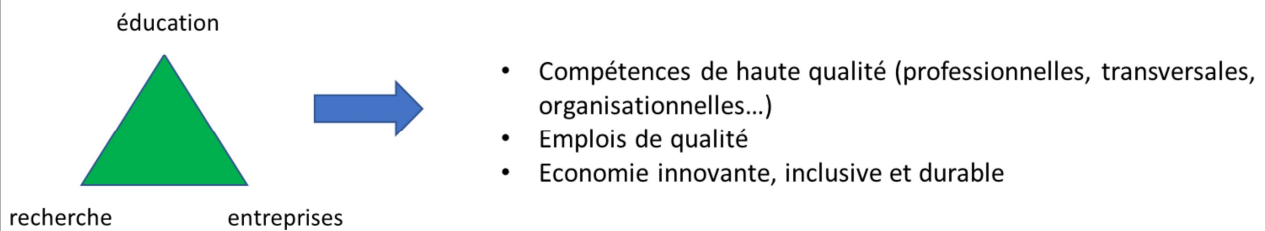
Pour le lot 2, coopération et partenariat (en bleu clair) : développement de partenariats entre les entreprises, la recherche et les organismes de formation; la création d'incubateurs, de pôles d'innovation, ou encore faciliter le partage d'équipements...

Et pour le lot 3, Gouvernance et financement (en bleu) : la garantie d'une gouvernance efficace impliquant les parties prenantes concernées et en utilisant pleinement les instruments financiers et les fonds de l'UE.

Ces projets sont tenus d'appliquer les instruments et les outils de l'UE (CEC, EQAVET l'assurance qualité dans la formation professionnelle, la recommandation du Conseil sur les compétences clés...) chaque fois que cela est pertinent.

IMPACTS ATTENDUS

Évolution des besoins en compétences ↔ Attrait et adaptation de l'offre de formation



DURABILITE



Quels sont les impacts attendus de ces projets?

En prenant en compte l'évolution des besoins en compétences du monde du travail, les plateformes européennes de centres d'excellence professionnelle permettront d'accroître l'attrait de l'EFPP et d'aider à faire évoluer l'offre de formation.

En formant une partie essentielle du triangle de la connaissance « éducation-recherche-entreprises » et en soutenant l'innovation et la spécialisation intelligente, les centres d'excellence professionnelle devraient garantir des compétences et des emplois de qualité tout au long de la vie qui répondent aux besoins d'une économie innovante, inclusive et durable.

Enfin, grâce à une large diffusion des résultats du projet aux niveaux transnational, national ou régional et à l'élaboration d'un plan d'action à long terme pour le déploiement des résultats chaque projet est censé garantir un effet durable une fois celui-ci terminé.

EXEMPLES DE CoVEs FINANCÉS



<https://www.povewater.eu/>



VOCATIONAL EXCELLENCE SCANNING TOOLS

to identify the existing systems of Vocational Excellence of the participating organisations and prepare the knowledge sharing process



5 CENTRES OF VOCATIONAL EXCELLENCE WATER

acting up as regional 'Skills ecosystems'



PLATFORM OF VOCATIONAL EXCELLENCE WATER

bringing an EU dimension to Vocational Excellence in the water sector



UPSCALING STRATEGY

for the PoVE Water to grow and create a critical mass and sustainable ground for further development

La plateforme « Erasmus Project Results » : [Lien](#) vers les 7 CoVEs financés à l'AP 2020



Pour illustrer cette action, je vais vous présenter en quelques mots un CoVE financé en 2019. Il s'agit du projet PoVE Water coordonné par un organisme de formation néerlandais.

Ce projet vise à renforcer les compétences des professionnels dans le secteur de l'eau et à appréhender les compétences émergentes qui deviendront de plus en plus importantes.

Il vise ainsi à créer l'infrastructure nécessaire pour ancrer l'excellence professionnelle dans le secteur de l'eau en s'appuyant sur les compétences professionnelles existantes et émergentes. Cette infrastructure permettra de faire évoluer les programmes d'EFP pour aboutir à des programmes de formation communs.

Les objectifs spécifiques :

S'assurer que l'EFP soit à la pointe de la recherche et des développements technologiques dans le secteur de l'eau ;

Veiller à ce que les professionnels actuels et futurs dans le secteur de l'eau aient les connaissances et les compétences professionnelle qu'exige l'évolution rapide de l'industrie de l'eau en Europe.

Identifier les besoins existants et émergents du marché du travail afin d'améliorer la réactivité des systèmes d'EFP initiaux et continus par rapport à ces besoins.

Résultats principaux :

En plus du benchmark

(Des outils d'analyse de l'excellence professionnelle seront créés pour identifier les systèmes existants d'excellence professionnelle des organisations participantes et préparer le processus de partage des connaissances) ;

Le développement de 5 centres d'excellence professionnelle pour l'eau, agissant comme des " écosystèmes de compétences " régionaux ;

La plateforme d'excellence professionnelle pour l'eau (PoVE Water), apportant une dimension européenne à l'excellence professionnelle dans ce secteur.

<https://www.povewater.eu>

Je vous invite à consulter les 7 projets CoVE qui ont été financés en 2020. Ces projets ont démarré récemment, vous avez pour l'instant accès aux résumés de ces projets ainsi qu'à la liste des partenaires.

[https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/#search/project/keyword=&programmes\[0\]=31046216&actions\[0\]=31046222&actionsTypes\[0\]=31058943&fundingYears\[0\]=2020&matchAllCountries=false](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/#search/project/keyword=&programmes[0]=31046216&actions[0]=31046222&actionsTypes[0]=31058943&fundingYears[0]=2020&matchAllCountries=false)

.

CRITERES D'ÉVALUATION

4 critères

PERTINENCE DU PROJET <i>Sous critères : lien avec les politiques européennes / cohérence / innovation / dimension régionale / coopération et partenariat / plus value européenne / internationalisation / compétences numériques / compétences vertes / dimension sociale</i>	35 points
QUALITE DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET <i>Sous critères : cohérence / méthodologie / gestion / budget / programme de travail / contrôle financier et de la qualité / qualité des activités de mobilité si prévues</i>	25 points
QUALITE DU PARTENARIAT ET DES MODALITES DE COOPERATION <i>Sous critères : complémentarité et expertise des partenaires / convergence ascendante / dimension géographique / participation des pays partenaires si applicable / coordination / collaboration</i>	20 points
IMPACT <i>Sous critères : exploitation des résultats / diffusion / impact / durabilité</i>	20 points

- Au moins 70/100
- Au moins la moyenne à chaque critère



Nous passons maintenant aux critères d'évaluation des projets CoVE.

La définition de chaque sous critère est présentée dans le guide Erasmus + 2021.

Le premier critère sur 35 points : la pertinence du projet

J'attire votre attention sur l'importance de la prise en compte des compétences numériques, vertes et sur la dimension sociale au regard des objectifs de cette action.

Le deuxième critère sur 25 points: la qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet

Le troisième critère sur 20 points : la qualité du partenariat et les modalités de coopération

Et le quatrième sur 20 points : l'impact

Ces projets sont notés sur 100. La candidature doit obtenir la note d'au moins 70/100 et au moins la moyenne à tous les critères pour être finançable.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée du projet : **4 ans**
- Financement : subvention UE max de **4M€**, cofinancement max UE de **80%**
➔ Modèle de financement forfaitaire (des forfaits par « work package »)
- À compléter : un formulaire + 2 annexes (budget et activités)
- Date limite de candidature : **7 septembre 2021 à 17h** (heure de Bruxelles)



La durée de ces projets est fixe : 4 ans.

Le budget prévisionnel pour les CoVEs 2021 est de 44M€.

La subvention maximale accordée par l'EACEA est de 4M€ par projet. Le financement de l'EACEA sera de 80% maximum du coût total du projet. Un cofinancement est donc obligatoire.

Le modèle de financement sera simplifiée par rapport à 2020, il s'agira de forfaits par work package. L'EACEA précisera ce modèle de financement forfaitaire lors de sa session d'information.

Un formulaire de candidature sera à compléter ainsi que 2 annexes: le budget et la liste des activités retenues pour le projet.

La date limite de candidature est fixée au 7 septembre 2021 à 17h.

LES RESSOURCES



Version EN p. 200-207
Version FR p. 217-225



European
Commission

EN English

European Education and Culture Executive Agency

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1501>

Questions sur les CoVEs?

EACEA-EPLUS-VET@ec.europa.eu

Session d'information de l'EACEA sur les CoVEs le 30 avril :

https://www.eacea.ec.europa.eu/news-events/events/online-information-session-call-proposals-centres-vocational-excellence_en



Brochure



Vidéo



Nous passons aux ressources pour les CoVEs.

Cette action est présentée dans le guide du programme Erasmus + 2021, disponible en version anglaise et française.

Vous trouverez également des informations sur le site de l'EACEA.

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1501>

Comme indiqué par Michèle Grombeer, l'EACEA organise une session d'information en ligne le 30 avril de 9h30 à 12h30. Pour celles et ceux qui ont l'intention de déposer un projet, je vous recommande de suivre cette session d'information qui sera disponible en replay.

Si vous avez des questions sur cette action, vous pouvez les poser à l'EACEA à l'adresse suivante : EACEA-EPLUS-VET@ec.europa.eu

L'EACEA a créé deux outils de promotion : une brochure et une courte vidéo. Cette vidéo est disponible en anglais et en français. Vous allez pouvoir la découvrir dans quelques secondes.

Vidéo : <https://audiovisual.ec.europa.eu/en/video/I-191615?lg=INT>

Brochures : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=22955&langId=en>

<https://www.eacea.ec.europa.eu/news-events/events/online-information-session-call->

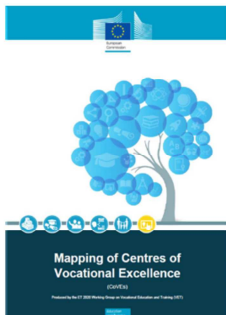
proposals-centres-vocational-excellence_en

LES RESSOURCES



Funding & tender opportunities
Single Electronic Data Interchange Area (SEDIA)

[Pour candidater](#)



<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8250&furtherPubs=yes>



Pour candidater à un CoVE, vous devez vous rendre sur la plateforme funding and tender. <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

Je vous recommande la lecture du rapport « mapping of CoVE » qui propose une cartographie des centres d'excellence professionnelle en Europe. Ce rapport est disponible en français.

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8250&furtherPubs=yes>

BIBLIO-WEBOGRAPHIE UTILE

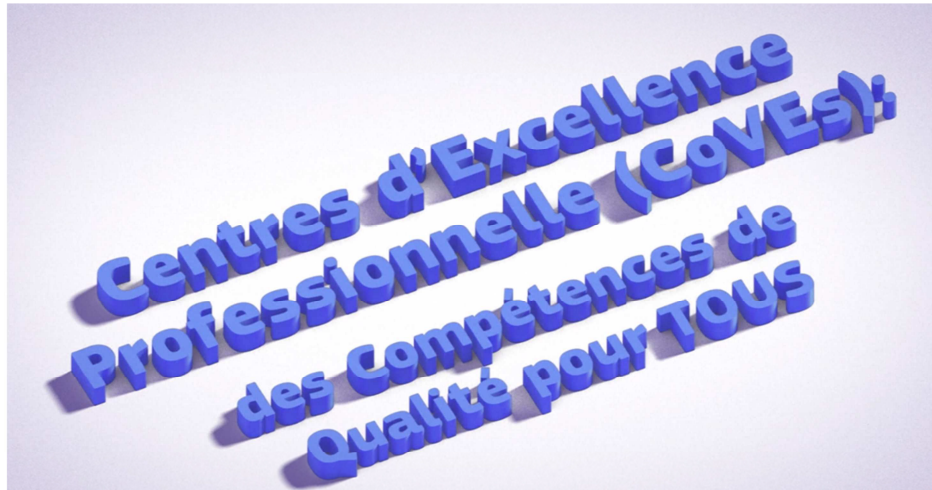
- ❑ European Skills Agenda for sustainable competitiveness, social fairness and resilience: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223>
- ❑ Osnabrück Declaration on vocational education and training as an enabler of recovery and just transitions to digital and green economies (30 November 2020) : https://www.cedefop.europa.eu/files/osnabrueck_declaration_eu2020.pdf
- ❑ Mapping of Centres of Vocational Excellence – CoVEs : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8250&furtherPubs=yes>
- ❑ Centres of vocational excellence an engine for VET development? An international analysis : <https://www.etf.europa.eu/en/document-attachments/centres-vocational-excellence-engine-vet-development>
- ❑ The report by the Joint Research Centre on Skills and Smart Specialisation « The role of Vocational Education and Training in Smart Specialisation Strategies » : <https://s3platform.jrc.ec.europa.eu/-/skills-and-smart-specialisation-the-role-of-vocational-education-and-training-in-smart-specialisation-strategies>
- ❑ The Cedefop Briefing note « Innovation and training » : partners in change : <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/9103>



Voici d'autres textes et documents utiles pour la préparation du projet. Ils sont mentionnés dans le guide Erasmus + 2021, au chapitre des CoVEs.

- ❑ European Skills Agenda for sustainable competitiveness, social fairness and resilience: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223>
- ❑ Osnabrück Declaration on vocational education and training as an enabler of recovery and just transitions to digital and green economies (30 November 2020) : https://www.cedefop.europa.eu/files/osnabrueck_declaration_eu2020.pdf
- ❑ Mapping of Centres of Vocational Excellence – CoVEs : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8250&furtherPubs=yes>
- ❑ Centres of vocational excellence an engine for VET development? An international analysis : <https://www.etf.europa.eu/en/document-attachments/centres-vocational-excellence-engine-vet-development>
- ❑ The report by the Joint Research Centre on Skills and Smart Specialisation « The role of Vocational Education and Training in Smart Specialisation Strategies » : <https://s3platform.jrc.ec.europa.eu/-/skills-and-smart-specialisation-the-role-of-vocational-education-and-training-in-smart-specialisation-strategies>
- ❑ The Cedefop Briefing note « Innovation and training » : partners in change : <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/9103>

Merci de votre attention



Je vous propose pour conclure ce webinaire de visionner cette courte vidéo de présentation des CoVEs réalisée par l'EACEA.
Je vous remercie de votre attention. A bientôt